



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°057_2024

DATE DE LA CONVOCATION :
06/12/2024
DATE D’AFFICHAGE :
06/12/2024

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 11
Absent : 2
Ayant donné procuration : 2

OBJET : Révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon

Madame La Maire demande l’approbation de la révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon

Visas :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les statuts du Parc naturel régional du Luberon ;
Vu la délibération 2024CS64 du 24 septembre 2024 du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon approuvant la révision de ses statuts ;
Vu le projet de statuts du Parc naturel régional du Luberon révisé, notamment l’article 2 sur l’objet du Syndicat mixte ;
Considérant qu’il revient désormais aux assemblées délibérantes des collectivités territoriales adhérentes au Parc naturel régional du Luberon de se prononcer sur cette révision des statuts ;

Au vu de ce qui précède, ouï l’exposé de Madame la Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L’UNANIMITE

- ▶ Approuve la révision des statuts du Parc naturel régional du Luberon
- ▶ Autorise Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l’application de cette délibération

Fait à La Bastidonne,
Le 17 DECEMBRE 2024.

Madame La Maire,
Emma LEON.



Le Secrétaire de séance,
Hugues SERVIERE.